

Qu'est-ce qu'un Accord de Partage des Revenus, et comment fonctionne-t-il?

Chez Kinshasa Digital Academy, nous voulons rendre l'enseignement supérieur plus accessible à tous. C'est pourquoi, en tant qu'apprenant, vous ne paierez pas un centime en frais de scolarité initiaux. Au lieu de cela, vous paierez pour notre programme en utilisant un accord de partage des revenus ou Income Share Agreement (ISA).

Un ISA est un contrat dans lequel vous vous engagez à consacrer un montant fixe de votre salaire pour payer le coût de notre programme une fois que vous avez obtenu un emploi et que vous commencez à gagner votre vie en tant que développeur de logiciels.

Vous ne payez pas de frais de scolarité avant d'avoir trouvé de l'emploi en tant que développeur de logiciels. Une fois que vous obtenez un emploi et que vous gagnez un revenu annualisé d'au moins 6000 USD, vous remboursez les frais de scolarité en effectuant des versements mensuels égaux à 30% de votre revenu mensuel avant impôt.

Vous effectuerez ces paiements pendant 36 mois ou jusqu'à ce que vous atteignez le maximum ISA de 5500 USD, selon la première éventualité. Les frais de scolarité maximum que vous nous paierez sont de 5500 USD.

Si par exemple, après avoir obtenu votre diplôme à la Kinshasa Digital Academy, vous obtenez un emploi payant USD 12000 par an (1000 USD / mois), vous paierez 300 USD / mois (ou 30% de 1000 USD) pendant 18 mois.

Vous ne serez pas tenu de payer les mois où :

- Vous êtes au chômage (mais recherchez activement un emploi)
- Vous n'êtes pas en mesure de travailler en raison d'une maladie ou d'un handicap